



Une Maman nous a agresse et à portée plainte contre nous

Par **Zpianiste**, le **11/03/2017** à **15:08**

Bonjour il y'a quelques jours mes amis Et moi mm avons été parler Avec un groupe de fille Pour arranger les choses car elles parlaient sur nous
Après l'école nous sommes descendu vers leur école
De base on devait parler dans un coin
Celle avc qui j'avais des problèmes n'est pas venu mais celle ou mes amies avaient de problèmes étaient présente
Les filles ont ramené un peu près 40 personnes alors qu'on devait parler entre nous
Je suis restée à l'écart mais une de mes amies n'étaient pas calme elle à attaquée partout
Ensuite une des filles avec qui on avait des problèmes à appeler ses parents sans qu'on le sache
Ses parents ont attaquée partout on était entrain de se calmer
La Maman de la fille est rentrée Et à commencer à agresser mon amie Et d'autres enfants
Il y'avais également quelques adultes qui retenaient le pere de la fille qui voulait attaquée aussi
On est partit puis quand je Suis rentrée j'ai vu sur les réseaux sociaux la mère de la fille a fait une photo devant le bâtiment de police ou elle tient en main un papier où il y'a le nom de mon amie, mon nom et des noms de quelques perosnne qui voulaient nous aider pour pas que la Maman nous fasse du mal
J'étais choquée
C'était Mercredi on est Samedi il y'a toujours rien
Mon amie à été convoquée chez le proviseur de l'école mais Pas Moi mes parents sont au courant
C'était pour demander combien de temps peu durée leur enquête
Est ce que je peux dire que je suis debarassée car j'ai toujours rien eu ?
J'ai rien fais je n'ai même pass adresser la parole à la fille et je me vois noter sur un papier sa

Maman à porter plainte contre nous (des enfants mineurs)
J'ai Rien eu Comme problème avc la police auparavant cela me perturbe

Par **morobar**, le **11/03/2017** à **15:17**

Bonjour,

Bref avec des amis (donc des garçons) et des copines, vous êtes allés à la rencontre de jeunes filles pour "obtenir des explications".

Pour parler autrement leur mettre une raclée.

C'est manifestement un trouble à l'ordre public commis en bande organisée.

L'action publique a débuté et si vous avez été citée il est probable qu'une suite vous attende d'ici quelques jours/semaines.

Par **Visiteur**, le **11/03/2017** à **20:29**

Bjr

Si elle sont arrivées à 40, c'est qu'il y avait eu quelque chose avant, que vous ne dites pas !